



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Qualité de l'eau et pesticides

Question au Gouvernement n° 49

Texte de la question

QUALITÉ DE L'EAU ET PESTICIDES

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Claude Raux.

M. Jean-Claude Raux . Combien de fois avons-nous entendu : « il faut reconquérir la qualité de l'eau » ? Pourtant, notre bien commun est contaminé sans que nous ne puissions mesurer ni l'ampleur de cette pollution ni ses conséquences.

Combien de plans, de programmes, de contrats, de dizaines de milliards pour ne jamais atteindre les objectifs de réduction des pesticides ?

M. Pierre Cordier . Tu exagères ! (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS.*)

M. Jean-Claude Raux . Combien faudra-t-il de cancers pédiatriques dans la plaine d'Aunis, à Sainte-Pazanne ou ailleurs ? Combien de cancers du sang, de la prostate, de malades de Parkinson chez nos agriculteurs ? Combien de combats comme celui de Laure, fleuriste, maman d'Emmy morte à 11 ans d'une leucémie ? Combien de temps avant que nous cessions de nous voiler la face et protégions, enfin, notre santé et celle de nos enfants ?

Certes, on ne trouve pas ce qu'on ne cherche pas. En revanche, des études révèlent la présence de pesticides, parfois interdits depuis des décennies, dans les urines et les cheveux des enfants ou des traces de pesticides dans les selles des bébés qui viennent de naître.

Que font les autorités sanitaires ? Elles évaluent les risques, classent les métabolites pertinents, surveillent, cherchent – mais pas assez – sans coordination et, souvent, trop tard. Enfin, parfois, elles n'ont d'autre choix que de fermer brusquement des captages d'eau.

L'étude de Générations futures, présentée ce mardi, alerte : cinquante-six métabolites, dont une douzaine sont omniprésents et à risque avéré, comme l'acide trifluoroacétique ou le diisopropylamine, ne font l'objet d'aucun suivi. J'insiste : ils ne font pas l'objet du moindre suivi.

Pour respecter le principe de précaution, pour garantir une eau potable de qualité, pour la santé publique, soutiendrez-vous, madame la ministre, ma proposition de loi visant à interdire les pesticides sur les aires d'alimentation des captages d'eau ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS et SOC, dont quelques députés se lèvent, ainsi que sur les bancs du groupe LFI -NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la

forêt.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt* . Vous évoquez un sujet sensible qui a toute son importance. L'étude dont vous parlez est une étude locale menée notamment par des parents à la suite de la survenance accrue de cancers pédiatriques dans la zone concernée.

Toutes les alertes doivent être prises au sérieux, particulièrement quand elles concernent les enfants – les parents que nous sommes ne peuvent y être indifférents.

Il faut documenter le problème de manière scientifique, et précise : quel est le niveau des résidus ? Dépassent-ils les limites autorisées ?

Mme Sandra Regol . Des enfants meurent !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Il faut analyser les résultats locaux à la lumière des études nationales approfondies déjà menées afin de savoir de quoi l'on parle, d'établir les liens de cause à effet...

Mme Sandra Regol, Mme Marie-Charlotte Garin et Mme Sandrine Rousseau . Le lien est déjà prouvé !

Mme Annie Genevard, *ministre*et décider des bonnes réponses.

Il n'empêche, votre question est fondamentale parce qu'elle implique la santé humaine dont ma collègue, ministre de la santé et de l'accès aux soins, a la charge. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR. – Protestations sur les bancs du groupe EcoS.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Raux](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 49

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024